

TITRE PRO TMI - Technicien en Maintenance Industrielle



Maintenance - Techniques industrielles

16/05/2026

Résumé

Le Titre Professionnel TMI (Technicien de Maintenance Industrielle) forme des professionnels capables d'assurer la maintenance préventive et corrective des équipements et installations industriels.

Ils maîtrisent l'ensemble du processus de maintenance, depuis le diagnostic des pannes jusqu'à la remise en service des équipements, en garantissant la sécurité, la fiabilité et la performance des installations.

Public et prérequis

Qualification de niveau 3 à dominante technique ou expérience dans le domaine.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel
- Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel
- Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant
- Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

Contenu de la formation

- Communication professionnelle
- Habilitation électrique B2V, BR
- Technologie mécanique
- Métrologie
- Lecture de plans
- Technologie électrotechnique
- Lecture de schéma
- Automatismes
- Boucles de régulation
- Technologie pneumatique
- Technologie hydraulique
- Lubrification
- Organisation industrielle
- Méthode et organisation de la maintenance
- Maintenance préventive, corrective et prévisionnelle
- Études de dossiers techniques machines
- Recherches de pannes, méthodologie de diagnostics
- Remise en service et information à l'exploitant
- Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)
- Opérations simples de soudage

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

CODE RNCP
41536

DATE DE PUBLICATION
15/01/2021

CENTRES DE FORMATION
**Colmar, Strasbourg, Mulhouse,
Reichshoffen**

DURÉE DE LA FORMATION
14 mois

ACCUEIL PSH
**Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap. Solutions
personnalisées à étudier avec le
référé handicap du centre
concerné**

Les + du Pôle formation

- + de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
- + de 1250 entreprises nous font confiance
- + de 10 partenariats avec des écoles

- Une pédagogie innovante et participative assurée par des formateurs experts
- Une approche agile pour se former aux métiers de demain

- Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelle et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences. Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée par un jury habilité, à partir d'une situation professionnelle concrète ou reconstituée.

Elle est complétée par différents outils d'évaluation tels qu'un entretien technique, un questionnaire professionnel et l'analyse des réalisations du candidat.

Un dossier professionnel récapitulant les expériences et les compétences acquises, ainsi que les résultats des évaluations réalisées tout au long de la formation, viennent étayer la décision du jury.

Validation et certification

Ministère Chargé de l'Emploi

Le Titre Professionnel est une certification délivrée par le Ministère chargé de l'Emploi, enregistrée au RNCP. Il atteste de la maîtrise des compétences professionnelles du métier visé et est reconnu par l'ensemble des employeurs sur le territoire national.

La certification peut être obtenue par capitalisation, partielle ou totale, des blocs de compétences.

Évaluations en Cours de Formation (ECF) : Le stagiaire est évalué tout au long du parcours à travers des mises en situation professionnelles représentatives, permettant de valider les compétences étape par étape.

Dossier Professionnel : Constitué dès le début de la formation, il documente des situations de travail réelles en lien avec le référentiel. Accompagné par le formateur, il constitue la base de l'évaluation finale et doit être remis avant la session de certification.

Jury de certification : La session se déroule en fin de formation sur un plateau technique agréé par la DREETS. Elle comprend une mise en situation professionnelle reconstituée suivie d'un entretien devant un jury de professionnels du secteur.

Dans le cadre d'une formation continue (**hors formation en alternance**), le tarif de la formation exclut les frais de certification et d'évaluation. Ils seront à rajouter dans la convention et constitueront le prix définitif de la formation.

Capacité d'accueil

12 places

Modalités de la formation

Le délai moyen d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active ou préparer une formation en :

- Titre Professionnel "Technicien Supérieur de Maintenance Industrielle" (TSMI)
- Certificat de Qualification Professionnelle de la Métallurgie "Chargé de Maintenance Industrielle" (CMI)

Équivalences :

- Titre Paritaire à Finalité Professionnelle "Technicien de Maintenance Industrielle" (TMI)

Métiers et débouchés

- Technicien de maintenance industrielle
- Électromécanicien de maintenance industrielle
- Électricien ou mécanicien de maintenance industrielle
- Technicien de mise en service d'équipements industriels